

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 11

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Domaine :
SUBVENTION**

Sous-domaine :

**Aménagement d'un
Parcours de Santé**

OBJET :

**Demande de
subvention
AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

N° 21/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 03 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le 03 Avril à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 27 Mars 2023

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Janine POUSSE, Michel GREFFIER, Christine SANCHEZ, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Véronique MARCAILLOU, Stéphane AZEMA, Joëlle LEVEJAC, Vanessa SALANDINI.

Absents excusés : Jean MAURY, Emmanuel COULONVAL, Christophe FOURES, Emilie BELUCHE.

Mme Christine SANCHEZ a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement d'un parcours de santé aux abords du City Stade et de la création d'un pumtrack et afin d'accompagner financièrement la commune dans la réalisation de la deuxième phase de ce projet, il y a lieu de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (Ministère des Sports).

Il propose le financement suivant :

- Subvention Etat (50%) : 14 537 €
- Fonds communaux : 14 537,20 €

Le devis établi par CASAL SPORT, s'élève à 29 074.20 € H.T. soit 34 951.04 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le montant des travaux pour un montant TTC de 34 0951.04 €, ainsi que le plan de financement proposé,
- **SOLLICITE** une aide auprès de l'Agence Nationale du Sport.
- **MANDATE** Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire,
Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20230403-20230403DEL21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2023

Affichage : 05/04/2023